

**BARÈME AU 09 Août 2022 DES HONORAIRES DE
TRANSACTION DE LA SAS SNGI**

HONORAIRES VENTE SUR IMMEUBLE ET FONDS DE COMMERCE		
Prix de vente Net Vendeur	Honoraires T.T.C (dont TVA 20%)	
	À la charge du vendeur sauf stipulation contraire du mandat	
	Base	Calcul
Jusqu'à 25 000 €	2 500 €	Forfait
De 25 001 € à 50 000 €	4 000 €	Forfait
De 50 001 € à 120 000 €	7,50%	Prix Net Vendeur x Taux TTC en % arrondi au millier d'euros supérieur
De 120 001 € à 170 000 €	7,00%	
De 170 001 € à 200 000 €	6,50%	
De 200 001 € à 250 000 €	6,00%	
De 250 001 € à 295 000 €	5,75%	
De 295 001 € à 345 000 €	5,50%	
De 345 001 € à 400 000 €	5,25%	
De 400 001 € à 500 000 €	5,00%	
De 500 001 € à 650 000 €	4,75%	
De 650 001 € à 800 000 €	4,50%	
De 800 001 € à 1 000 000 €	4,25%	
à partir de 1 000 001 €	4,00%	

HONORAIRES TTC LOCATION A L'ANNEE	À la charge du locataire	À la charge du bailleur
Prestations liées à la visite, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail	8 € / m ² habitable	8 € / m ² habitable
Prestations d'établissement de l'état des lieux d'entrée	3 € / m ² habitable	3 € / m ² habitable

MEDIATEUR DE LA CONSOMMATION

Conformément à l'article L 611-1 du code de la consommation, le consommateur est informé qu'il a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation dans les conditions prévues aux articles L 611-1 et suivants du code de la consommation, dont les coordonnées administratives sont : Association MEDIMMOCONSO, 1 Allée du Parc de Mesemena - Bât A - CS25222 - 44505 LA BAULE CEDEX ;
Site internet : <https://medimmoconso.fr/adresser-une-reclamation/>